



Vigne

Flash Vers de Grappe

12/08/2016



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

Animateur filière

Etienne LAVEAU
Chambre d'Agriculture
de Gironde
e.laveau@gironde.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Aquitaine Limousin Poitou-
Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal ALPC Vigne
N°X du J/M/2016 »



Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur www.aquitainagri.fr et sur le site de la DRAAF
www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

- **Le 3^{ème} vol d'Eudémis est confirmé sur certains secteurs du vignoble du nord-est aquitain.**

Secteur Libournais :

Démarrage le 08 août sur St Sulpice de Faleyrens (33) (Source URAB). D'autres relevés de pièges confirment cette information (GDON du libournais et Chambre d'Agriculture Gironde). Des pontes ont également été observées sur ce secteur.

Secteur Dordogne :

Le démarrage du vol est confirmé sur Montcaret (24) le 11 août (source Chambre d'Agriculture de Dordogne).

- **Pour les autres secteurs de Gironde et l'Est du Lot et Garonne des captures sporadiques sont relevées mais elles semblent être en hausses depuis mercredi 10 août indiquant l'imminence du démarrage du vol.**

Ravageurs

- **Vers de la grappe**

Rappel :

Des perforations sont fréquentes un peu partout en Aquitaine. De nombreuses parcelles dépassent le seuil de traitement et atteignent facilement 10 à 30 perforations pour 100 grappes. Hors réseau, les parcelles les plus touchées dépassent 100 perforations pour 100 grappes, dans le nord Gironde et dans le Médoc. Tous les secteurs sont concernés par des populations localement fortes.

L'étalement de la seconde génération laisse présager un étalement important de la 3^{ème} génération. Le positionnement de la protection phytosanitaire pour les parcelles concernées par le dépassement du seuil de nuisibilité risque d'être délicat.

L'observation des pontes et la détermination du stade des oeufs (stade tête noire) sont des éléments importants pour optimiser le positionnement d'une éventuelle protection.



Pontes stade tête noire



Pontes stade tête noire

Moyens de lutte prophylactique

Les auxiliaires, comme les araignées ou les larves de chrysope, attaquent directement les larves. Des larves peuvent aussi être parasitées par les pontes de certains insectes (comme *Campoplex capitator*). Localement, des taux de parasitisme de 50% peuvent être observés. D'autres auxiliaires permettent de limiter les populations de tordeuses en s'attaquant directement aux papillons, comme des passereaux ou les chauve-souris. **A eux seuls, prédation et parasitisme peuvent permettre de diminuer les populations de tordeuses en-dessous du seuil d'intervention.**

Prochain bulletin : le mardi 22 août

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Vigne sont les suivantes : Adar de Castillon et de Ste Foy, Adar de Coutras, Adar des 2 Rives, Adar Haute Gironde, Adar de Langon, Adar du Médoc, Agridor, BGD Conseils, Biovitis, Cave de Blasimon, Cave de Buzet, Cave du Marmandais, Cave des Vignerons de Tutiac, Caves de Rauzan-Grangeneuve, Cave de Sauveterre, Cave de Sigoules, Cave du Tursan, Cave des Vignerons des Coteaux du Céou, Cave des Vignerons des Coteaux de l'Isle, CDA24, CDA33, CDA40, CDA64, Chrysope eurl, Cic, Comptoir Agricole Dufour, Euralis, EVO La Tour Blanche, Fredon Aquitaine, Gdon du Libournais, Grains d'Raisins, Groupe Isidore, IFV, La Périgourdine, Maïsadour, Groupement d'Employeurs du Pays de l'Entre-Deux-Mers, Soufflet Vigne, SRA Cadillac, Terres de Gironde, Terres du Sud, Urabl Grézillac, Vignobles André Lurton, Vitivista.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".